

**Animation de la
Fête de l'École Du Breuil 2025
Appel à projets
17-18 mai 2025**



Contact : edb-partenariat@paris.fr

Candidature auprès de edb-partenariat@paris.fr
Jusqu'au 3 mars 2025

Présentation de l'Ecole Du Breuil

A Paris, au cœur du Bois de Vincennes, l'Ecole Du Breuil offre depuis 150 ans l'un des plus grands domaines horticoles urbains entièrement consacrés à l'enseignement. Un jardin de 10 hectares, combinés aux 13 ha de l'arboretum, forme un plateau technique unique qui accueille chaque année plus de 300 élèves en formation initiale, par voie scolaire et en apprentissage, de la seconde au Master 2. Historiquement service intégré à la Ville de Paris, autonome depuis 2019, l'Ecole conserve aujourd'hui un lien privilégié avec cette collectivité en tant qu'Etablissement Public Local.

Lycée professionnel, centre de formation d'apprentis (CFA) et organisme de formation pour adultes, l'école allie une grande expertise technique à une approche innovante du végétal dans l'espace urbain. Les modules de formation continue et les conférences de l'Ecole Du Breuil sont accessibles aux agents de la Ville de Paris mais aussi aux professionnels du paysage et de l'horticulture, et bénéficient à 2000 personnes chaque année. Ouvert au grand public, le Domaine accueille également en cours plus de 800 passionnés de jardinage par an.

Contexte et objectifs

Présentation de la Fête de l'école

Chaque année au mois de mai, l'Ecole organise une grande fête sur un week-end. C'est l'occasion pour le grand public de (re)découvrir l'Ecole, et pour les apprenants de montrer le travail réalisé pendant l'année.

Une grande vente de plantes issues du Domaine est préparée et organisée par les apprenants et les jardiniers de l'Ecole, au profit des voyages d'études des élèves. Des visites guidées gratuites du domaine sont aussi proposées, tout comme des stands d'information sur les formations, des expositions, des événements culturels, des balades botaniques, des points de restauration, des promenades en poney ou d'autres activités diverses et variées pour petits et grands.

Chaque année, entre 8000 et 10000 personnes participent à ce week-end festif devenu un rendez-vous reconnu.

Règlement de l'appel à projets

Pour la fête de l'Ecole 2025, deux appels à projets sont lancés par l'Ecole Du Breuil pour contribuer à la vitalité de cet événement : un sur le volet animation, et un sur le volet marché et restauration.

L'Ecole Du Breuil est un espace d'ouverture, dans lequel se côtoient toute l'année des publics divers (élèves en formation initiale d'aménagement paysager, visiteurs venant profiter du jardin, professionnels du secteur privé et des collectivités, auditeurs des cours pour adultes de la Ville de Paris...).

C'est aussi un jardin d'exception regroupant de nombreuses ambiances paysagères (roseraie, fruticetum, potager, verger, rocaille, passionnés d'ouvrages liés au végétal...), qui sont autant de supports pédagogiques à destination des apprenants que d'espaces de loisirs pour les visiteurs.

Pour mieux faire connaître et parcourir cette diversité de scènes paysagères, l'Ecole Du Breuil sollicite des porteurs de projets d'animations, qui se tiendront durant la fête de l'Ecole 2025. L'objectif est ainsi qu'à l'image de l'Ecole, les animations proposées soient les plus variées possibles, et qu'elles puissent mettre en valeur les différents sites du Domaine afin d'avoir un jardin vivant les 17 et 18 mai.

Espaces concernés :

Les espaces du Domaine qui accueilleront des animations lors de cette fête sont :

- La rocaille
 - La pelouse polyvalente
 - Le fruticetum
 - La rotonde de la roseraie
 - La pleine paysagère
 - Le verger
- Dans l'annexe 1, vous trouverez des photos de chacun de ces espaces du Domaine, avec leur surface et des idées d'animations possibles sur l'espace concerné. Ces propositions ne sont pas exhaustives et nous examinerons toute proposition d'usage de l'espace qui nous semblerait éligible. Vous trouverez également un plan du domaine, avec la localisation de chacun de ces espaces.

Calendrier et durée :

La fête de l'Ecole se déroulant sur les deux jours du week-end, de 10H à 18H, les candidatures des animations se font par demi-journées.

4 demi-journées sont proposées : samedi matin, samedi après-midi, dimanche matin, dimanche après-midi. Il est possible de candidater pour une animation d'1, 2, 3 ou 4 demi-journées.

Structures et projets éligibles

Cet appel à projets s'adresse à tout type de structures : association, coopérative, entreprise, collectif, particulier...

La programmation peut accueillir une variété d'activités adressées à un large public prenant la forme par exemple de spectacles vivants, de chorales, d'expositions, de jeux sportifs... **Une attention particulière sera portée aux projets en lien avec l'environnement culturel, professionnel, patrimonial, social de l'Ecole, la nature et le vivant.**

Pour être éligibles, les projets qui seront proposés doivent être publics, gratuits, et doivent respecter la charte d'usage des espaces de L'Ecole Du Breuil (annexe 2), à signer.

Chaque animation donnera lieu à une convention d'occupation du domaine public.

L'Ecole n'achète pas de prestation professionnelle pour ces animations, Il n'est donc pas prévu de les rémunérer. Une attention sera portée en revanche aux frais engagés par les lauréats pour la mise en œuvre de leur projet, avec la possibilité d'un soutien envisagée au cas par cas.

Modalités pratiques

Les modalités d'installation détaillées seront à préciser dans la fiche technique.

L'Ecole n'aura pas de moyens techniques (matériels, électricité, point d'eau...) à mettre à disposition des différentes activités retenues, qui devront être gérées de façon autonome en termes de responsabilité et de logistique, en lien avec un référent de l'Ecole.

Les activités doivent être **tout public**. Un public cible peut toutefois être précisé dans le dossier de candidature (jeunesse...).

Critères d'analyse

Les critères d'analyse pour la sélection des dossiers porteront sur l'adéquation de la candidature proposée avec les objectifs décrits plus haut.

L'Ecole Du Breuil se réserve le droit d'éliminer des candidatures incomplètes ou non conformes à l'objet de la consultation.

Modalités de candidature et calendrier

Pièces de la candidature :

- Présentation du projet
- Fiche technique
- Charte d'usage des espaces de l'Ecole Du Breuil (annexe 2) à signer
- Autorisation de droit à l'image (annexe 3) à signer

Les projets doivent être déposés **au plus tard le lundi 3 mars à 12H**. Les candidatures seront instruites au sein de la commission « Evènements » du jeudi 6 mars, composée des professionnels de différents corps de métiers de l'Ecole Du Breuil. Une réponse sera apportée aux candidats dès que possible à l'issue de cette commission.

Une visite guidée des espaces proposés est ouverte aux candidats **le mercredi 12 février à 14H**. Vous pouvez vous y inscrire en envoyant un mail à edb-partenariat@paris.fr. Le jardin étant public et ouvert tous les jours, il est également possible de venir repérer le Domaine sans réservation préalable.

Votre dossier de candidature et toute question concernant cet appel à projets sont à envoyer à edb-partenariat@paris.fr.

Communication

L'Ecole Du Breuil se réserve la possibilité de communiquer sur l'ensemble de ses supports en amont, pendant et après la fête de l'Ecole sur les animations qui y auront été proposées.

Les dossiers retenus devront avoir communiqué à edb-partenariat@paris.fr toutes les informations et visuels nécessaires à la bonne mise en visibilité du programme de la fête avant le 15 avril.

Les marques, logos, et tous autres signes distinctifs appartenant à chacune des parties ne peuvent être reproduits et représentés par l'une des parties que sous réserve de l'accord préalable de l'autre Partie.

Chaque partie s'engage à mentionner le nom de l'autre si elle entreprend toute action de communication relative à cette animation.

Une autorisation de droit à l'image est à remplir dans l'annexe 3.

Engagement des candidats

En acceptant ce présent règlement, le candidat reconnaît en avoir pris connaissance et en accepte tous les termes, sans aucune réserve. Il certifie que toutes les informations transmises dans le cadre de sa candidature sont exactes.